

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°81-2024

Date de convocation :
24/10/2024Date d'affichage :
07/11/2024Nombre de conseillers en
exercices : 10Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 06

Nombre de pouvoirs : 01

Pour : 07
Contre : 00
Abstention : 00Objet :
Décision modificative n°01Certifié exécutoire
compte tenu de :
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 novembre à 18h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie et M. VAN LAECKEN Patrick.

Étaient absents excusés :

M. BOULET Bernard (*donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline*) ; M. LEULIER Jean-Paul ; M. LEGRIS Cyril et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre.

Monsieur VAN LAECKEN Patrick est désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°01-2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement & Investissement					
Dépenses					
Investissement			Fonctionnement		
Article	Chap	Montant	Article	Chap	Montant
2188	21	+ 700,00 €	6541	65	+ 40,00 €
212	21	+ 5 700,00 €	60631	011	+ 400,00 €
2116	21	+ 500,00 €	61521	011	+ 1 000,00 €
2131	21	+ 25 806,00 €	6218	012	+ 2 000,00 €
			61524	011	- 36 146,00 €
			023		+ 32 706,00 €
Recettes					
021		32 706,00 €			

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition de M. le Maire
- Autorise M. le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET


